## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 2 OCTOBRE 2024



## Déclaration de politique générale du Premier ministre, quid des 24 000 orthophonistes et des patients ?

La Fédération nationale des orthophonistes (FNO) se réjouit de la volonté d'amélioration de l'accès aux soins annoncée par le Premier ministre à l'occasion de sa déclaration de politique générale ce mardi 1er octobre.

En affirmant cette priorité au moment politique fondateur que constitue la déclaration de politique générale pour un gouvernement, Monsieur Michel Barnier ouvre une voie claire à Madame la Ministre Geneviève Darrieussecq pour travailler avec les représentants des professions de santé sur le sujet de l'amélioration de l'accès aux soins.

Des propositions avaient été co-construites avec le précédent Ministre de la Santé et de la Prévention, puis annoncées dans le cadre des **Assises de la pédiatrie et de la santé** de l'enfant en mai dernier : accès direct pour toutes et tous les orthophonistes, généralisation de la Plateforme de Prévention et de Soins en Orthophonie, accroissement des quotas en formation initiale, création d'un statut de maître de stage universitaire et amélioration des revenus des orthophonistes salariés. Aussi, semble-t-il **pertinent et nécessaire de prolonger le travail mené avec les équipes de Ségur et de Matignon au printemps**, et ce, notamment pour les patients en attente de soins orthophoniques.

En mettant la focale sur les troubles cognitifs et du **neuro-développement**, Monsieur le Premier ministre prend à bras le corps une composante majeure de l'exercice quotidien des orthophonistes. A ce titre, il est impératif de prolonger le travail initié avec les équipes d'Etienne Pot à la Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement et celles de l'Assurance maladie pour dépister et prendre en soins les 6 millions d'enfants et 3 millions d'adultes présentants des troubles du neurodéveloppement.

Un objectif d'amélioration de l'accès aux soins ne pourra s'inscrire sans un effort conjoint de porter une véritable **approche préventive des soins**, tant la prise en amont des usagers s'avère pertinente dans un parcours de soins de qualité.

Si la FNO se tient naturellement prête à améliorer l'accès aux soins, cela ne pourra se faire sans prendre en considération les **conditions d'exercice des orthophonistes**, tant en matière de rémunération que de bien-être au travail. La profession d'orthophoniste ne peut faire l'économie d'une reconnaissance entière du travail accompli et une confiance renouvelée.

Les échanges à venir avec Madame la Ministre de la Santé et de l'Accès aux soins s'inscriront naturellement dans cette perspective d'amélioration de l'accès à l'offre de soins pour les patients en attente de soins orthophoniques et de reconnaissance de l'expertise des orthophonistes qui maillent notre territoire.

## Contact presse

Niele Lemmanne F

**Niels Lagrange** - Délégué général 07 60 10 22 61